

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 2761

66 – PYRÉNÉES-ORIENTALES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PERPIGNAN

Ventes et cessions

994 097 178 RCS Perpignan.

PIERO 2000.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 10000.00 EUR.

Adresse : 8, Rue De la Fontaine, 66170 Saint-Félicien-d'Amont.

Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 1100000 EUR.

Etablissement : Etablissement principal.

Activité : Activité de boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, traiteur, vente de produits régionaux, de boissons sans alcool à emporter, salon de thé..

Adresse : Centre Commercial Casino Superbolquère, Lieudit Lo Pla de la Creu, 66210 Bolquère.

Précédent propriétaire : 829 565 357 RCS Perpignan. **LOUBIN.**

Date de commencement d'activité : 1^{er} décembre 2025.

Publication légale : Parjal du 13 décembre 2025.

Oppositions : Au Cabinet d'Avocats de la SELARL HBML dont le siège social est à PERPIGNAN (66100), 1065 Avenue Eole, représentée par Maître Marie-Charlotte LEFEBVRE.

Commentaires : Acte sous seing privé en date du 01/12/2025 enregistré au Service de l'Enregistrement de SPFE PO le 03/12/2025, Dossier Dossier 2025 00058068. Référence : Reference 6604P01 2025 A 03149. Mise en activité de la société. Adresse de l'ancien propriétaire : Centre Commercial Casino Superbolquère Lieudit Lo Pla de la Creu 66210 BOLQUERE. Adresse du nouveau propriétaire : 8 Rue de la Fontaine 66170 SAINT-FELIU-D'AMONT. Acte sous seing privé en date du 01/12/2025 enregistré au Service de l'Enregistrement de SPFE PO le 03/12/2025, Dossier Dossier 2025 00058068. Référence : Reference 6604P01 2025 A 03149. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..